

Séance du Conseil général du 28 mars 2022

- 5. Préavisier à l'attention du corps électoral le crédit-cadre de CHF 13'000'000.00 pour la construction d'un nouveau bâtiment scolaire à Champ-Martin, la rénovation du collège à Bévilard ainsi que la rénovation du collège à Malleray pour l'Ecole à journée continue**

Rapport du Groupe de travail

1. Contexte

1.1 Généralités / Pourquoi ce projet ?

La société change, évolue ; l'école, l'enseignement et l'accueil extrafamilial aussi. Les besoins ne sont plus ceux d'il y a 20 ans. Le projet qui vous est soumis n'est pas révolutionnaire. Il correspond aux critères fondamentaux d'une commune comme Valbirse qui s'attache :

- A une école communale performante qui se veut attractive tant par son infrastructure que par la qualité de son enseignement
- A une offre globale d'accueil extrafamilial préscolaire (crèche) et parascolaire (EJC) de qualité
- A la sauvegarde de notre patrimoine communal qui mérite de faire peau neuve ou du moins un lifting de qualité
- Aux objectifs communaux à long terme qui espèrent un accroissement de la population à l'horizon 2040.

Pour faire suite au refus, en juin 2021, par le Conseil général, du premier projet devisé à CHF 19'751'500.00 et à la motion demandant le maintien des données du projet mais pour un coût maximum de CHF 13'000'000.00, un nouveau Groupe de travail a été constitué.

Les objectifs étaient clairs :

- Maintien de la variante 6
- Budget maximum de CHF 13'000'000.00
- Présentation du projet au plus tard en mars 2022.

Le Groupe de travail s'est constitué en août 2021. Il s'est retrouvé pour la première fois le 11 août 2021 et pour la dernière fois en janvier 2022.

Le travail consistait à reprendre le premier projet et à définir les possibilités de redimensionnement afin de répondre aux objectifs fixés.

Répartis en sous-groupes, les projets ont été repris. D'autres pistes ont été explorées. L'option d'un bâtiment sous forme de modules ossature bois en lieu et place de la nouvelle construction a été étudiée, mais elle s'est avérée relativement coûteuse et peu adaptée dans la durée.

En relation avec un industriel de la commune, le bâtiment désigné « Helios » à Malleray a été visité. Malheureusement, les surfaces dudit bâtiment étaient trop faibles et la configuration des locaux était difficilement adaptable aux objectifs fixés. Le budget alloué ne permettait pas non plus d'envisager cette hypothèse. Il est à noter que cette piste était très intéressante d'un point de vue « configuration stratégique », puisque l'EJC et le collège se seraient trouvés au même endroit.

Dès lors, les réflexions et études se sont poursuivies avec, comme fil rouge, les objectifs fixés par le Conseil général, à savoir :

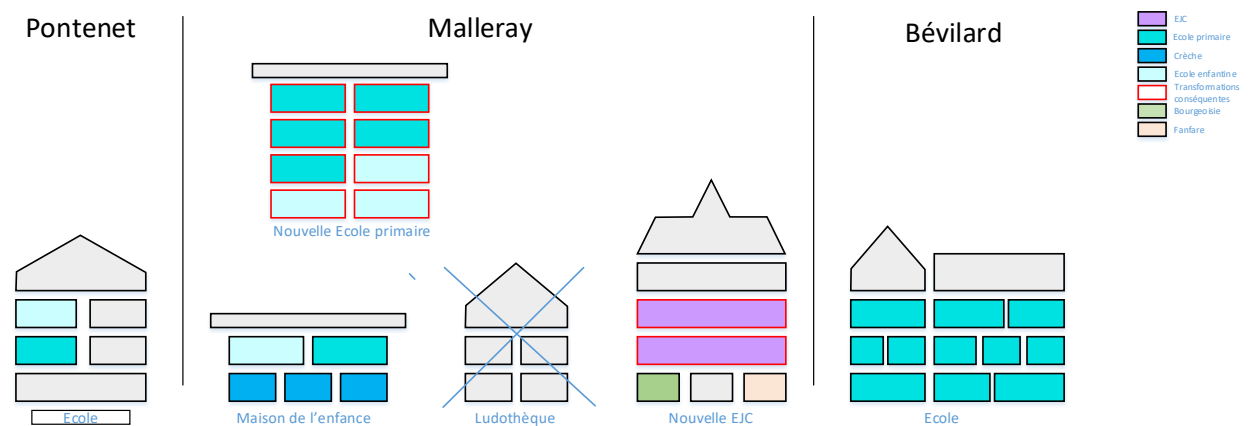
- Redimensionnement du nouveau bâtiment, y compris suppression d'éléments considérés comme « moins nécessaires »
- Une définition des priorités en termes de rénovation pour les deux collèges (Malleray et Bévillard)
- Respect et maintien de l'hypothèse 6.

1.2 Rappel : l'hypothèse 6

Sans rappeler tous les détails du rapport de la commission non permanente, la variante retenue prévoit :

- La **construction d'un nouveau bâtiment scolaire à Malleray**, près de la Maison de l'enfance, pour accueillir une grande partie du cycle 1¹ (le reste à la Maison de l'enfance et à Pontenet)
- La **rénovation du collège à Bévillard** pour accueillir le cycle 2²
- La **rénovation du collège à Malleray** pour y installer l'Ecole à journée continue
- Pas de changement pour la Maison de l'enfance

A noter que cette manière de faire permet d'introduire le « cycle élémentaire » (classes de 1-2H et classes de 3-4H avec quelques leçons en commun afin que chaque élève évolue à son rythme)³.



¹ 1H-4H

² 5H-8H

³

https://www.erz.be.ch/erz/fr/index/kindergarten_volksschule/kindergarten_volksschule/informationen_fuereltern/kindergarten/cycle_elementaire.html

2. Nouvelle mouture

Pour faire suite à la motion et aux objectifs fixés, et pour répondre au mandat du Conseil général, le Groupe de travail s'est attelé à chiffrer les coûts de la nouvelle construction à Malleray et des rénovations aux collèges de Malleray et Bévillard.

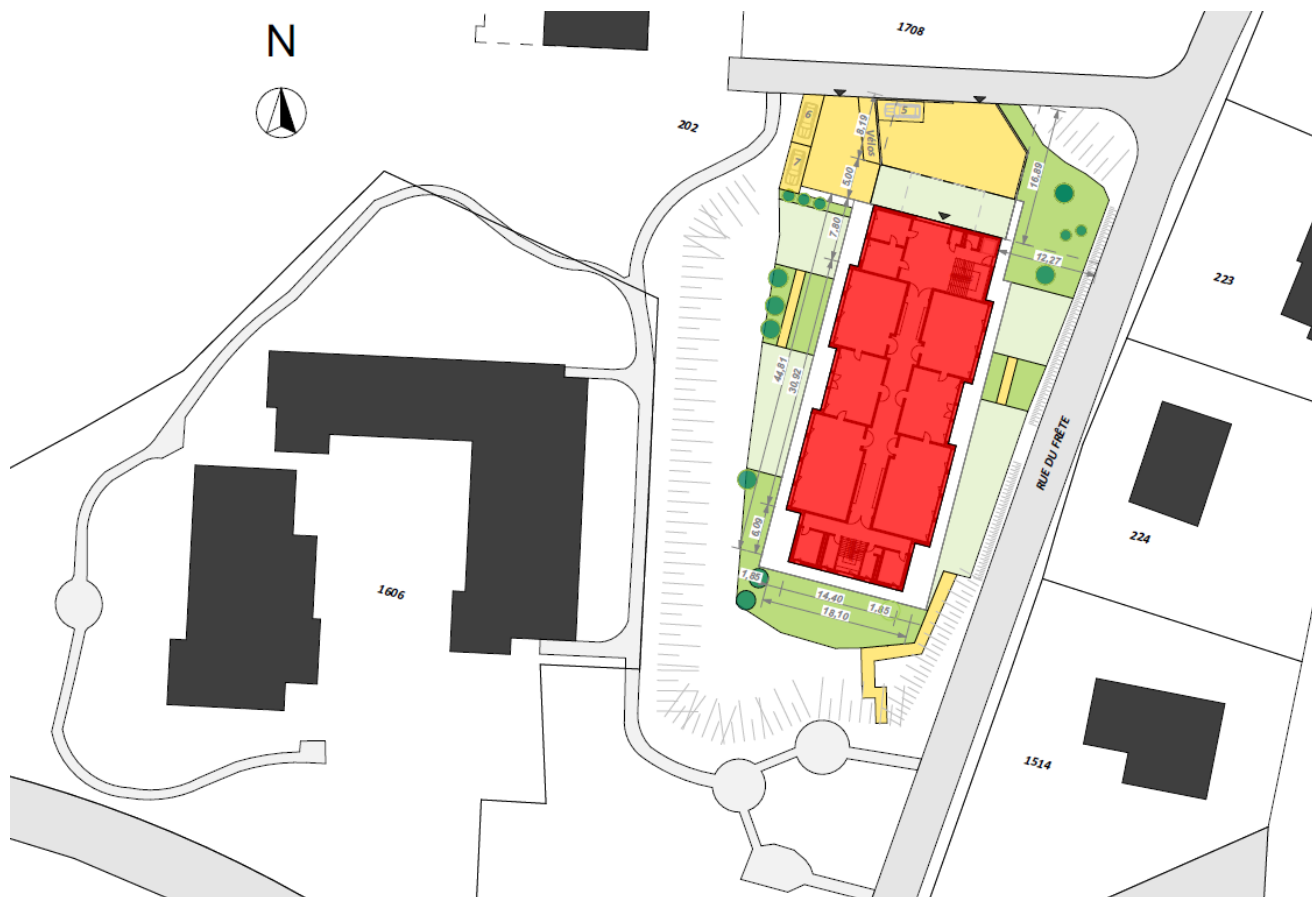
2.1 Nouveau bâtiment à Champ-Martin

Dans la mesure où M. Sandro Monti, architecte à Tramelan, a élaboré le premier projet, il a été mandaté pour le faire évoluer. Les classes ont été redimensionnées dans le respect des exigences cantonales. Certaines surfaces ont été supprimées, notamment le parking souterrain. Globalement ce projet répond aux besoins fondamentaux.

M. Monti s'est basé sur les prescriptions cantonales relatives à la construction de bâtiments scolaires ainsi que sur les exigences pédagogiques définies par la directrice de l'école, plus particulièrement sur la nécessité de disposer d'espaces un peu plus grands pour les classes d'école enfantine. Ce projet de bâtiment correspond ainsi aux besoins de ceux qui seront appelés à l'utiliser.

Si le crédit d'investissement est accepté par le Conseil général et la population, le mandat d'architecte pour réaliser ce projet, tel que défini par M. Monti, sera soumis aux marchés publics.

L'avant-projet de M. Monti (Annexe A) prévoit l'implantation du nouveau bâtiment sur la portion Est de la parcelle N° 202 de Malleray. Cette parcelle de plus de 25'000 m² englobe actuellement la salle de gymnastique, le terrain d'athlétisme et la zone au nord de la Maison de l'Enfance jusqu'à la rue des Mélèzes, cette parcelle devra être scindée en temps voulu pour définir le terrain imparti au nouveau bâtiment. L'orientation du bâtiment projeté, ainsi que sa forme découlent de l'analyse de la configuration du site.



Les locaux sont répartis sur 4 niveaux : sous-sol, rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^{ème} étages. Chaque niveau est relié par deux cages d'escalier et un ascenseur accessible aux personnes à mobilité réduite. Le bâtiment compte env. 2'400 m² de surface brute de planchers et un volume SIA de 8'400 m³.

Le programme des locaux de cette construction comprend :

- 4 classes enfantines
- 4 classes primaires 3H-4H
- Des espaces collectifs entre chaque classe EE et EP (indispensable pour du travail en commun)
- 1 classe ACM-dessin
- 1 salle de musique
- 1 bibliothèque
- 1 salle des maîtres
- 1 salle pour l'enseignement spécialisé
- Divers bureaux (secrétariat, direction), des locaux sanitaires et techniques.

L'utilisation de l'espace vert de repos communal situé au sud de l'école devra probablement être intégrée à la réflexion d'utilisation des espaces extérieurs.

La construction, comme la première version proposée, repose sur une ossature bois préfabriquée, les montants sont en lamellé-collé d'épicéa avec des interstices remplis d'isolation, un panneau OSB est posé côté intérieur rigidifiant le système, tandis qu'un panneau de fibre de bois est fixé côté extérieur comme isolation

supplémentaire et protection contre le vent. Les façades sont revêtues d'un bardage horizontal en mélèze et de plaques en fibrociment de couleur verte. Quant à la toiture, elle est plate avec possibilité de végétalisation ou de mise en place d'une installation photovoltaïque. Le bâtiment sera réalisé selon le standard Minergie.

Vue Nord-Est



Façade Ouest

Le coût de construction estimatif se monte à **CHF 7'800'000.00**. Y sont inclus le surcoût pour la mise sur les marchés publics (élaboration des cahiers de charges précis, etc.).

2.2 Rénovation du collège à Malleray

Afin de chiffrer la rénovation du collège à Malleray, une étude complète a été effectuée par le bureau Kipfer et le Groupe de travail. Les priorités ont été définies afin de répondre au mieux aux besoins de l'EJC. Cette dernière sera ainsi réunie sur un site unique permettant le développement d'un concept éducatif cohérent et qualitatif. Le regroupement des sites de Malleray et Bévillard sous le même toit doit en outre être un modèle économiquement intéressant, permettant de réduire certaines charges d'exploitation.

L'espace destiné à l'accueil des enfants est adapté aux besoins et la structure globale se veut conforme aux besoins.

Pour ramener les coûts au montant plafond imposé par le Conseil général, des options constructives moins onéreuses que le premier projet ont été choisies. Les planchers des salles de classes par exemple ne seront pas remplacés par des dalles en béton mais seront utilisés comme support pour de nouveaux revêtements. Le dernier étage ne sera lui pas complètement rénové.

La réfection de la toiture y compris son isolation et la pose d'un ascenseur sont toutefois conservées dans le présent projet.

Des services spécialisés comme les monuments historiques et l'AIB se sont déjà penchés sur l'avant-projet et un restaurateur d'art mandaté pour analyser ce vénérable bâtiment. Des analyses d'amiante ont également été menées.

Le rapport annexé du bureau Kipfer (Annexe B) décrit de manière succincte les travaux prévus.

Le coût de cette rénovation est estimé à **CHF 3'800'000.00**

2.3 Rénovation du collège à Bévillard

Considérant que le bâtiment de Bévillard est en relativement bon état, les rénovations prises en compte dans l'étude sont très fonctionnelles. Quelques modifications de salles demandées par le corps enseignant seront menées. Les travaux de réfection se limiteront au remplacement de toutes les fenêtres (hormis les baies vitrées récentes) ainsi qu'à la rénovation des couloirs y compris les adaptations aux normes anti-feu.

Là aussi le rapport du bureau Kipfer (Annexe C) décrit ces travaux.

Le coût de cette rénovation est estimé à **CHF 1'290'000.00**

A ce stade et pour rappel, le Conseil communal ne prévoit pas la démolition du bâtiment de la Grand-Rue 52 à Malleray. Il souhaite se laisser la liberté de pouvoir l'utiliser ou le vendre.

3. Conclusion

Le Groupe de travail estime avoir rempli le mandat qui lui a été donné par le Conseil général. Il recommande au Conseil communal et au Conseil général d'accepter ce projet et le crédit-cadre de CHF 13'000'000.00.

AU NOM DU GROUPE DE TRAVAIL